De-ci, de-là

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 700

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-265705

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Figures et portraits de femmes

(Suite de la page 2)

De souche argovienne, Marie Vögtlin naquit à Bözen, dans un repli du Jura où son père était pasteur; sa mère, de famille thurgovienne, avait nourri l'ambition de devenir maîtresse secondaire; mais les préjugés de sa famille l'en empêchèrent. Marie et sa sœur Anna reçurent une excellente éducation et eurent une enfance et une jeunesse heureuses. A Montmirail, Marie apprit si bien le français et l'anglais qu'elle put converser en ces langues et lire les philosophes les plus subtils; elle s'y développa aussi en musique, et fut, plus tard, le seul professeur de piano de ses enfants. De longs séjours à Zurich, chez des parents habitués à la vie de Lyon, développèrent chez elle la distinction et le goût du français de préférence. Elle avait dix-huit ans, lorsque son père fut nommé pasteur dans la paroisse de Brugg, dont il était originaire.

Une grave maladie de sa mère, puis l'obligation de tenir le ménage, après la mort de celle qui la comprenait le mieux, affecta vivement la jeune fille qui chercha sa voie, dévorant des livres, soignant les petits malades d'un modeste hôpital d'enfants, fondé par ses tantes, visitant les pauvres et les malades de la paroisse. Une heureuse diversion lui vint de l'obligation de soigner à Aarau une tante malade; elle se lia alors avec son cousin Fritz Erismann, étudiant en médecine et ardent socialiste d'avant-garde. Celui-ci l'initia à la connaissance des grands philosophes de l'humanité et aux innovations politiques hardies des libéraux italiens et des révolutionnaires russes. Une rencontre avec le grand patriote Mazzini compta pour Marie, sa vie durant, comme une de ses plus grandes joies! Un typhus grave la détacha de ces projets de mariage avec son cousin; mais elle lui garda une amitié fidèle et il lui fut très douloureux de renoncer à la perspective d'être l'épouse collaboratrice de médecin telle qu'elle s'était proposée...

L'Université de Zurich venait d'ouvrir ses portes aux femmes, en 1867: alors, la jeune Marie Vögtlin caressa le projet de se présenter à la Faculté de médecine, fréquentée seulement par des étudiantes étrangères. Mais, il lui fallait auparavant acquérir le savoir suffisant, et ce furent alors des mois d'études en cachette (latin, mathématiques, sciences naturelles), souvent très tôt et très tard dans la nuit, sans feu, et les répétitions avec les poches de cuisine en mains! Elle se rendait compte des difficultés d'un projet aussi audacieux. Lors d'une absence de son père, elle lui écrivit son désir, en sollicitant son autorisation à se présenter à l'Université: le pasteur Vögtlin ne fit aucune objection à ces plans, représentant simplement à sa fille les obstacles à surmonter devant l'opinion publique. Sa parenté scandalisée désapprouva le père et la fille, avec indignation et blâme de cette folle envie d'émancipation, de cette audace à vouloir « singer » l'homme ; l'opinion publique s'en mêla: on l'accusa de dérangement d'esprit; on l'appelait « criminelle » ; la ville, tout le pays s'indignaient! Des articles parurent au *Bund* et à la *Nouvelle Gazette de Zurich* sur le scandale d'études de médecine, qui font perdre à une femme sa pudeur et son honnêteté, sur l'immoralité d'une Suissesse qui s'abaisse à fréquenter des étrangères éhontées. Son père ayant reculé, Marie répondit alors à ses craintes: « Malade, je me résignerais à la mort; mais bien vivante, je ne sacrifierai point ma vie à des préjugés. « D'ailleurs, son parrain et un vieux pasteur, ami de la famille déclarèrent que Marie était capable de faire une carrière de médecin qui serait « magnifique ».

Si bien qu'en automne 1868, elle fut immatriculée à l'Université de Zurich, par le recteur Fritsche, favorable aux études féminines; les étrangères n'étaient reçues alors que comme auditrices. Les professeurs étaient curieux de l'expérience et les étudiants furent polis. Marie s'établit à Zurich, consciente d'inaugurer une nouvelle ère historique de la vie féminine. Modeste, quoique énergique, dans sa petite robe noire à rabats blancs, elle força le respect et s'imposa par sa belle confiance en la profession future. Elle affirmait ne vouloir nullement concurrencer l'homme, mais bien créer une *nouvelle profession féminine*.

Il faudrait pouvoir conter en détail toute la joie au travail de cette étudiante à la vocation ardente! Au printemps 1869, Marie fut reçue à l'examen de maturité. Ce furent ensuite les cours d'anatomie, ostéologie, de syndesmologie, chimie et de zoologie; le travail sur les cadavres souleva chez elle à peine un peu de répulsion... soit en tout 40 heures de cours hebdomadaires... et elle trouvait encore le moyen de coudre ses robes et chapeaux! « Tout est bien plus aisé que je ne l'avais pensé », écrivait-elle à une amie. Ses relations avec les condisciples femmes, Mrs. Atkins (Gde-Bretagne), Suzan Dimock (Etats-Unis, quelques Russes, sont empreintes de charmante amitié. Les étudiants, d'abord distants, se rapprochent petit à petit, et recourent à son expérience. « Je manie mon scalpel aussi aisément que mon aiguille à coudre... » écrit-elle. Elle s'occupe alors de faire jouer un petit voisin menacé de cécité, habille une grosse poupée pour ses petits protégés de l'hôpital de Brugg... ne néglige jamais ses devoirs domestiques. Ainsi parvient-elle lors de son premier examen officiel au semestre 1870, à réussir le premier propédeutique, de manière à convaincre tous les professeurs de l'opportunité des études médicales féminines — ce qu'attesta en novembre (par 11 voix contre 2) le « Concordat des cantons » pour les diplômes de médecine et chirurgie qui ouvre ainsi la voie à son sexe tout entier.

La guerre franco-allemande sollicitait son dévouement; il fallut l'intervention sympathique du recteur, pour l'engager à terminer d'abord ses études. De nouvelles difficultés surgirent, cette fois dans les milieux universitaires, le Sénat de l'université étant prié par les théologiens d'interdire l'accès des Facultés aux femmes, à cause des mœurs soi-disant trop... libres des étrangères, et des idées subversives de ces anarchistes. Marie Vögtlin se serait résignée à devenir une simple diaconesse, s'il ne se fût agi que d'elle-même. Mais, afin de sauver le principe de l'égalité des deux sexes aux hautes études et aux grades universitaires, elle mit en train une pétition, demandant aux autorités qu'à l'avenir on exigeât de tous, étudiants et étudiantes, la preuve d'une préparation suffisante et un examen d'entrée contrôlant le savoir de chacun; cette pétition n'aboutit pas sans peine; des étudiants marquèrent leur hostilité contre leur compatriote courageuse; elle subit des insultes; l'on fit cabale contre elle; mais là encore, le Sénat zurichois se montra juste... Sa troisième année de médecine, d'obstétrique et de policlinique fut pour Marie Vögtlin la plus belle de toutes ses études; son plaisir à la pratique de sa profession se doublant de la joie intense des accouchées ou des opérées de pouvoir enfin se confier à une femme-médecin! Les malades devenaient des amis et le professeur abandonnait les cas difficiles, à sa sûreté de diagnostic et à la dextérité de ses interventions chirurgicales... C'est en 1872, que Mlle Vögtlin se présenta à l'examen final des études médicales — deux semestres en avance sur ses condisciples et fut reçue avec félicitations du jury, ayant parfaitement démontré que les capacités sont identiquement les mêmes que celles des étudiants, d'une femme aux études, à la clinique, aux examens. Première femme-médecin de Suisse et d'Europe ayant réussi ces épreuves — et cela avec brio — elle eut le triomphe modeste, en disant simplement « Je suis encore plus contente pour les autres femmes que pour moi!» consciente d'avoir travaillé « pour son sexe tout entier ».

Sans s'attarder, elle partit pour l'Allemagne, afin d'y parachever sa préparation selon les dernières exigeances de la science, elle fut admise à l'Université de Leipzig, seule femme parmi 3700 étudiants; deux professeurs seulement et un compatriote lui furent bienveillants contres les persécutions ; la jeune fille ne pouvant pénétrer dans l'auditoire ou la clinique qu'après l'entrée du professeur ; ce n'était, même aux cours et dans la salle d'opération, que quolibets, brimades, chahut... Un jour, exaspéré de cette hostilité vulgaire, le professeur d'obstétrique Crédé, prenant la main du plus grossier des goujats, s'écria: « Ceci est la main d'un boucher! » puis, saisissant la main délicate de Marie « Et voici la main d'un accoucheur ! » dit-il avec respect... Marie tint à faire encore des stages aux hôpitaux pour femmes de Dresde et de Munich, mais sans trouver l'atmosphère morale nécessaire; aussi la thèse qu'elle composa à Dresde, resta-t-elle en portefeuille jusqu'à son retour au pays. Elle soutint publiquement cette thèse de doctorat en juillet 1874 — un événement dans les annales universitaires et dans la vie féminine... Le surlendemain, « le docteur Marie Vögtlin » s'annonçait comme praticien dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, ouvrait son cabinet de consultation à la Hottingerstrasse: elle était parvenue au but, entrevoyant déjà une « carrière de riche moisson ! » en dévouement et en satisfaction du cœur. Car, consciente de sa responsabilité vis-à-vis de la société, elle venait, non point prendre la place d'un médecin masculin, mais inaugurer une profession nouvelle: celle de « médecin-féminin ».

Marguerite Evard, Dr. ès lettres

Les femmes et la politique

Pour sa première séance de l'année, le groupe lausannois du Suffrage féminin a fait appel, le 18 janvier, à Mme Jean Carrard ; la salle était archipleine. Les assistants ont entendu un hommage à la mémoire de Mlle Emilie Gourd, et se sont levés pour honorer cette belle personnalité. Puis Mme Carrard, avec une grande simplicité, de la grâce et du bon sens, le bon sens d'une mère de famille et d'une ménagère qui a de l'expérience, a évoqué les services que pourront rendre les électrices pour aider à résoudre les graves problèmes actuels: on va les appeler à remettre un peu d'ordre dans l'Etat, quitte à les critiquer si les choses ne vont pas comme on l'entend ; c'est une aventure dont ont pâti bien des gouvernements.

Les femmes grossiront-elles l'effectif des partis ou constitueront-elles un parti des électrices ? Se placeront-elles au-dessus des partis ? Beaucoup, dans leur inexpérience, ne comprennent pas la nécessité des partis pour diriger le ménage de l'Etat. Mais les bonnes ménagères, les mères de famille, les éducatrices, les veuves qui ont su redresser une situation obérée et élever seules leur famille, toutes celles-là, riches d'expériences, connaissant la valeur de l'argent, ennemies du gaspillage, soigneuses du matériel, quel qu'il soit, pourront faire profiter la communauté de tout ce qu'elles savent ; quelle heureuse influence sauront exercer celles qui ont su créer une famille heureuse !

Les futures électrices ont le goût de l'ordre, de la sécurité, le sens social ; elles sont pratiques et réclament la simplification administrative ; elles n'aiment pas beaucoup que l'Etat s'occupe de leur ménage et de leurs marmites. Et Mme Carrard, qui a vu beaucoup de choses au Centre d'informations ménagères, de citer des chinoiseries dont sont responsables les services de l'économie de guerre. Les femmes craignent cet étatisme grandissant qui favorise la dissolution de la famille ; c'est en faisant de la politique qu'elles pourront s'aider à restaurer la famille, par l'apport de leur bonne volonté pleine et entière.

Une discussion intéressante a suivi, qui a effleuré de nombreux aspects du rôle des femmes dans l'Etat, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate. S. B.

Aide aux enfants italiens

Par l'entremise de la légation suisse à Rome, l'Alliance de sociétés féminines suisses a enfin pu remettre à des enfants italiens les petits flacons de solution vitaminée préparés depuis longtemps pour leur venir en aide. Il s'agit d'une partie de la collecte faite en 1940 pour les fugitifs, qui a d'abord servi aux enfants français, puis aux émigrés en Suisse et, il y a deux ans, aux enfants finlandais (envois d'étoffes). Deux hôpitaux pour enfants près de Rome, un préventoire et une clinique pour tuberculeux d'après le système Rollier, ont reçu le petit coffret qui contenait les flacons aux précieux liquides, d'autant plus précieux que les médicament sont difficiles à obtenir en Italie en ce moment. L'envoi suisse en fournit assez pour en distribuer à environ 200 enfants pendant 3 ans. L'inspectrice sanitaire de ces deux établissements a répondu par une lettre exprimant leur plus chaude reconnaissance et fait un rapport émouvant sur les souffrances causées à leurs petits malades par les bombardements, pillages, etc., mais, ajouta-t-elle, petit à petit la vie normale a repris.

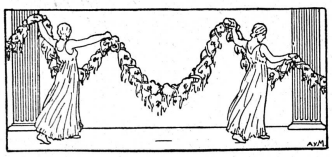

A travers les Sociétés

Concours de jardins.

L'Association agricole des femmes vaudoises a organisé, cet été, son quatorzième concours de jardins, qui a réuni sept concurrentes; chacune recevra un diplôme avec un prix. Voici le palmarès:

1re catégorie: 1. Mlle Georgette Croisier, à Ballens, 98 pt.; 2. Mme E. Davet, Chardonney s. Morges, 95 pt.; 3. Mme S. Barbey, Chardonney s. Morges, 93 pt. ; 4. Mme M. Favre, Aclens, 91 pt. — 2me catégorie : 1. Mme Croset-Kohli, Arveyes s. Ollon, 88 pt. ; 2. Mme E. Viallon, Ballens, 83 pt.; 3. Mme Bron-Fleury, Ballens, 82 points. S. B.

Le suffrage féminin à « Reflets » (Genève).

Le Cercle de « Reflets », si vivant sous l'impulsion de son président, M. Perret-Gentil, consacre, comme le savent bien ses habitués, la fin de chacune de ses soirées hebdomadaires à la présentation d'un sujet, qui est ensuite livré à la discussion.

Pour son premier lundi de novembre, le choix était tombé sur le vote des femmes. Introduit Me Gustave Jornot, le problème — qui n'en est plus un que pour la Suisse — donna lieu à un débat très animé où partisans et adversaires purent exprimer librement leur opinion »

S'étonnera-t-on d'apprendre que des clichés vieux comme l'anti-féminisme ne furent pas épargnés aux auditeurs? Il y eut même une avocate pour affirmer que l'influence occulte de la femme suffit sans qu'elle ait besoin du droit de vote, tandis qu'un étudiant en théologie citait la fameuse parole de Saint-Paul sur l'attitude que doivent observer les femmes dans les assemblées. M. Jörimann, juge qui voit passer bien des femmes par l'Office des tutelles, se montre hésitant. Mais heureusement on n'en resta pas là. Ce fut alors au tour des défenseurs du vote à prendre la parole et l'on entendit, s'exprimant avec la clarté et la concision qui lui sont propre, M. René Gillouin. Il va sans dire que Me Marcel Guinand, auteur d'un projet de loi qu'on n'a pas oublié était parmi les avocats du suffrage féminin, alors que M. Marc Habit rappelait l'évolution rapide et brillante des femmes turques, ses compatriotes, et que Mme Isabelle Debran évoquait l'atmosphère d'une assemblée danoise où il paraissait tout naturel qu'hommes et femmes fussent sur un pied d'égalité civique. Puis, M. Jean de Fontanes, un jeune, se déclara, lui aussi, favorable à la réforme. Le débat s'acheva par un vote à main levée avec ce résultat: 54 *oui* et 42 *non*, plus des abstentions.

Je dois ajouter encore ceci, qui me frappa: les adversaires du vote, ou les indécis, en parlaient comme si les femmes suisses, lorsqu'elles auront ce droit, allaient être les premières au monde à en tenter l'expérience... alors que c'est précisément le contraire qui est vrai... M.-L. P.

L'Idée marche.

A la suite d'une conférence donnée par Mlle A. Quinche, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, un comité d'action s'est constitué à Sion, sous la présidence de Mme Bonvin.

Les Françaises ont voté.

Sous ce titre, Mlle B. Vulliemin a fait, le 7 décembre, sous les auspices du Suffrage féminin lausannois, une causerie d'un grand intérêt qui avait attiré au Lyceum un nombreux auditoire. Mlle Vulliemin, qui se trouvait à Paris au moment de la votation referendaire, a été fort impressionnée par la ferveur, l'élan, la foi avec lesquels les Françaises, qui pendant l'occupation ont cruellement souffert physiquement et moralement et ont compris qu'elles aussi sont le pays, ont pris à cœur leurs devoirs de citoyennes. Elles en acceptent bravement les responsabilités, et les citoyens trouvent tout naturel de continuer de travailler avec les femmes à la restauration de la France.

Pendant ce temps, alors que le monde s'écroule, que l'humanité vit ses heures les plus dramatiques, le Suisse discute encore s'il veut accorder le droit de vote aux femmes; le monde évolue à une vitesse folle et nous restons ancrés dans nos petites habitudes, comme des empaillés. Alors qu'il y a tant de problèmes de la plus haute importante à résoudre. les hommes se livrent à des querelles partisanes et négligent les choses vitales. Vraiment, il est temps que les femmes prennent conscience de leurs devoirs, de leurs responsabilités et qu'associées avec les hommes, elles secouent l'état d'infériorité où on les rejette, pour agir, pour trouver des solutions, pour aider.

Un échange de vues a montré à quel point la conférencière avait touché le cœur de ses auditrices. Au début de la séance, Mlle A. Quinche, qui présidait, a donné quelques renseignements sur l'activité du comité d'action vaudois pour soutenir la motion Bettens et du comité suisse d'action qui s'occupe du postulat Oprecht déposé au Conseil national. S. B.

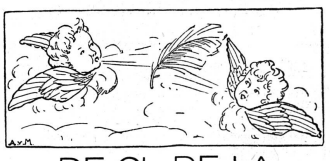

DE-CI, DE-LA

La mort d'une décoratrice.

A Genève est décédée, dans sa 66e année, après une longue maladie, Mlle Marthe Favre-Bulle, artiste décoratrice, relieuse, fixée depuis une vingtaine d'années à Lausanne où elle a souvent exposé.

Après avoir débuté dans l'enseignement libre, Mlle Favre-Bulle, fit un apprentissage de reliure d'art dans l'atelier de Mlle Jeanne Reymond, à Morges. Peu après la mort de Mlle Reymond, elle vint s'installer à Lausanne et ouvrit un atelier à Mont-Repos ; c'était une femme d'un goût exquis ; tout ce quelle faisait était

L'œuvre d'Emilie Gourd

à la lumière de nouveaux témoignages suisses et étrangers

Un des plus anciens collaborateurs :

La vie tout entière de Mlle Gourd et sa belle et noble carrière peuvent se résumer en deux mots : *dévouement et sacrifice total et absolu* à l'amélioration du sort de la femme dans tous les domaines par le moyen le plus efficace dans notre état social et politique actuel, le Suffrage féminin. Elle y a consacré non-seulement les plus belles années de sa jeunesse, mais encore celles de sa maturité et c'est à l'automne de sa vie qu'encore en pleine possession de toutes ses belles facultés, elle succombe presque subitement à une de ces crises du cœur, qui guettent trop souvent les grands travailleurs intellectuels et ceux qui, hantés par une grande et noble idée, n'ont jamais su se reposer. Elle a lutté jusqu'au bout avec son énergie habituelle et, lorsqu'elle n'a plus pu agir directement, soit par des actes ou par la parole, elle a continué à écrire et à rédiger son cher *Mouvement Féministe*, cet être chéri, qu'elle avait créé, couvé, élevé et dirigé pendant plus de 30 ans et qui est demeuré jusqu'à la fin sa principale préoccupation. Aussi bien est-ce dans la précieuse collection de ce journal que l'on trouvera le mieux et le plus complètement le souvenir de l'admirable activité de Mlle Gourd, car il n'existe guère un seul numéro du *Mouvement Féministe* où il n'y ait pas un ou plusieurs articles de sa plume, qu'il s'agisse de l'activité du mouvement féministe et suffragiste suisse ou international et des Associations qui s'y rattachent, des questions sociales et morales actuelles, concernant la femme, des progrès accomplis dans divers pays, de la biographie ou des articles nécrologiques consacrés aux femmes éminentes, qui ont participé à la lutte et dont Mlle Gourd, qui avait une excellente mémoire, savait caractériser en quelques mots la vie et l'activité et perpétuer le souvenir. Et chacun se souvient aussi de tout ce qu'elle a fait paraître sous la fameuse rubrique: *L'idée marche*, pour souligner et caractériser les moindres progrès de la cause, qui lui était si chère.

Mais, si le *Mouvement Féministe* est appelé plus spécialement à consacrer et à conserver le souvenir de la grande travailleuse et journaliste que fut Emilie Gourd, tous ceux qui l'ont entendue parler, qui ont écouté ses nombreuses et brillantes conférences, sauront aussi rappeler qu'elle fut également une grande *oratrice*, dont la parole toujours vivante, claire et nette, se distinguait aussi par la profondeur et l'élévation de la pensée, qui était logique et convaincante, non sans charme, mais sans aucun sentimentalisme ni aucun effet oratoire destiné à captiver facilement les foules. Elle avait la parole facile et élégante, elle improvisait aisément et volontiers, son argumentation, parfois incisive, était toujours impeccable et fondée sur ses convictions inébranlables et des faits sûrs et bien contrôlés.

Plusieurs d'entre vous se souviennent certainement aussi des discours et toasts charmants et souvent très poétiques dont elle savait agrémenter les dîners officiels des congrès féministes et suffragistes; pour ma part je ne saurais oublier celui qu'elle prononça un jour quelque part en Valais et où elle conquit tous les cœurs et remplit d'émotion tous les assistants en évoquant les souvenirs des séjours délicieux qu'elle avait fait souvent dans ce canton merveilleux ; cette improvisation avait eu le don de nous entraîner tous par son enthousiasme poétique et son amour de la nature bien loin des questions sociales plus ou moins ardues discutées quelques heures auparavant, mais elle avait peut-être gagné plus d'adeptes à la cause du suffrage féminin que bien des arguments logiques et irréfutables. Des faits de ce genre méritent d'être signalés, car ils démontrent que Mlle Gourd possédait une sensibilité féminine très délicate, dont beaucoup de gens ne se doutaient pas et, que, seuls peut-être quelques privilégiés, ont eu l'occasion de bien connaître et d'apprécier à sa juste valeur. Elle était d'ailleurs pour ceux qu'elle aimait une incomparable amie, d'une fidélité à toute épreuve et d'un grand charme dans l'intimité et l'on pourrait signaler à son actif de nombreux actes de bonté et de vraie charité discrète envers des malheureux.

Que dire de plus, sinon notre ferme conviction que notre très chère et regrettée Emilie Gourd n'a pas travaillé et lutté en vain, ce qu'un avenir prochain ne tardera pas sans doute à prouver, et notre certitude que son souvenir sera durable et sa mémoire toujours honorée et respectée comme celle d'une femme d'élite, d'une personnalité exceptionnelle, dont la vie tout entière a été consacrée au bien social et moral et au progrès humain! *Et le moment viendra où toutes les femmes libérées s'inclineront avec reconnaisssance devant sa belle et noble carrière* !

Prof. Dr. M. Muret.

Une ancienne présidente de section de la Suisse allemande :

La mort imprévue de Mlle Gourd m'attriste profondément. Ne m'a-t-elle pas dit un jour: « Si vous, femmes de la Suisse allemande, étiez convaincues de notre juste cause, si vous étiez moins indifférentes à l'égard du vote féminin, si vous vous mettiez à persuader vos pères, frères, maris et amis de la nécessité du travail en commun entre hommes et femmes, en législature et aux commissions communales, cantonales et fédérales, nous l'aurions emporté depuis longtemps ». Mais les temps n'étaient pas encore mûrs. En aucun pays les hommes ont renoncé librement à leurs prérogatives — ce sont les gouvernements qui ont fait le geste généreux de donner le droit de vote dans les autres pays.

J'ai vu Mlle Gourd au travail, fondant des groupements suffragistes à la Chaux-de-Fonds et d'autres localités entraînant les femmes les plus impassibles à l'enthousiasme. Je l'ai vue à l'œuvre aux assemblées générales de l'Association Suisse du Suffrage Féminin, où elle soutenait la cause des femmes avec un brin d'ironie, mais avec une verve inouïe et une logique impitoyable. Je l'ai vue à l'œuvre aux congrès internationaux de l'« Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes » à Paris, à Copenhague, partout sa logique claire et son travail infatigable étaient admirés.

Et que ne lui dois-je de reconnaissance pour tout l'encouragement qu'elle m'a donné par ses innombrables articles si clairs, si nets, si logiques, si stimulants du *Mouvement Féministe*, qui était son journal et qu'elle rédigeait avec une compétence hors ligne.

Mlle Gourd était pour moi un exemple de volonté et d'endurance et le sera toujours. Elle s'est sûrement trop fatiguée en luttant pour la cause des femmes. Je lui sais gré pour tout ce qu'elle a fait pour avancer cette cause. Je la pleure et je poursuivrai son but.

M. M.

La voix du Tessin

Pionnière et présidente centrale pendant de longues années de l'Association Suisse pour le suffrage féminin, c'est à elle aussi qu'appartient l'honneur d'être venue au Tessin en 1932 pour y jeter les bases de la section tessinoise de ladite association. Militante dynamique dans le camp des revendications féminines en Suisse comme à l'étranger, elle n'avait rien perdu pour cela de ses beaux dons féminins qui constituent la plus haute dignité de la femme et qui témoignaient, en Emilie Gourd, combien il est absurde de prétendre que la participation des femmes à la vie politique, à laquelle elles aspirent, pourrait leur ravir une partie de leur dignité naturelle.

...Il n'est pas exagéré de dire que pour le bien général les personnes de ce format devraient être immortelles. Mais immortel restera le souvenir des œuvres multiples qu'elle a créées. Puisse cette vie achevée sur la brèche être le phénix qui donnera au pays de nombreuses citoyennes encore de la valeur de la chère disparue.

Flora Volonteri.

Le savant économiste, son ancien professeur :

C'est dans un sentiment de vénération pour cette existence si noble et si grande, dans sa simplicité, que je m'incline, en cette heure de l'adieu définitif, devant sa mémoire.

Edgar Milhaud.

Un télégramme de Cannes :

Douloureusement émue par mort notre chère et fidèle amie vous exprime mes condoléances profondes.

Germaine Malaterre-Sellier.

Lectrices et collaboratrices :

...Mlle Gourd unissait de façon rare la vigueur des convictions à l'intelligence doublée d'une grande culture et au tempérament du journaliste né. Sans toujours partager ses opinions, j'ai toujours apprécié la manière si vivante et si largement informée avec laquelle son journal tenait ses lecteurs au courant de tout ce qui touchait à la vie féminine.

M. Cuénod.

...Combien notre chère amie avait souffert au cours de ces longs mois de semi-inaction et de préparation au grand départ... Elle a été *grande*; et maintenant, si nous pleurons son absence, elle, elle a sa récompense — et nous devons nous en réjouir en dépit de notre peine.

Elisa Serment.

Partout s'expriment le chagrin, l'appauvrissement, les éloges posthumes. Nous constatons combien le monde féminin tout particulièrement et beaucoup d'hommes aussi savaient pouvoir compter sur Mlle Gourd, sur sa compétence, sur son inégalable information, sur ses talents, sur son dévouement à la cause des femmes.

M. Jeanneret.

A chaque occasion j'admirais chez Mlle Gourd cette ardeur, cette totalité de dévouement, toujours joyeuse et naturelle, qui ne donnait jamais l'impression de l'effort — ni sur les choses ni sur soi-même; ce don de soi si parfaitement spontané qu'il ne songeait même pas à prendre conscience de lui-même.

Pour ma part il me semble la voir, de très bas, parmi ceux à qui « le Roi » dit à cette heure : « Venez, vous les bénis de mon Père », qui m'avez donné à manger, à boire, qui m'avez recueilli et vêtu; qui vous êtes donnés pour combattre les injustices et les souffrances dont j'étais victime. Et qui répondent, avec une humble et magnifique sincérité: « Mais quand donc avons-nous fait tout cela ? » ...Parce qu'ils ne se sont pas même doutés de leur propre grandeur !

I. Fauchère-Revilliod.

J'apprends par les journaux le décès de votre grande amie Mlle Emilie Gourd qui était en même temps l'âme du mouvement féministe en Suisse romande.

Comme les prophètes de l'Ancien Testament, Mlle Gourd est morte en vue de la terre promise. Je crois que toutes les idées qu'elle a si généreusement répandues vont bientôt trouver, enfin, leur réalisation.

Camille Brandt,
Conseiller d'Etat, Neuchâtel.

A la section de Genève du Suffrage féminin pour la perte immense de notre chère et vénérée présidente Mlle Emilie Gourd. Quelle perte pour toute la Suisse.

Dora Frölich,
Section d'Aarau pour le Suffrage féminin.

Nous avons toujours admiré, la ferveur avec laquelle Mlle Gourd servait la cause à laquelle, toute jeune, elle avait désiré consacrer les dons remarquables de son intelligence et de son cœur. Et bien souvent, alors que nous savions qu'elle donnait toutes ses forces aux activités multiples et diverses où l'engageaient les intérêts de sa « cause » je me suis souvenu de la phrase de M. Gourd: « Redresser la tête, se refuser à toute concession, remonter le courant, apporter le malaise et l'inquiétude dans la société... cela aussi c'est bon, c'est humain dans le sens élevé du mot, cela aussi c'est digne de louange ». La fille, — me disais-je fréquemment — entend ces paroles de son père !

Un ami.

C'est avec un très grand regret que nous avons appris la mort de Mlle Gourd et nous ne voulons pas manquer de venir vous dire toute notre sympathie. Nous avons toujours admiré sa clarté de vue et son courage dans de nombreux domaines; nous avions beaucoup apprécié un de ses derniers articles: Trois pays ont disparu. C'est une perte très lourde pour votre journal et pour tout le mouvement féminin et suffragiste.

Nous n'oublions pas non plus qu'elle sut à l'occasion prendre la défense de l'Office de l'alimentation de la plume alerte qui fut la sienne.

E. Rickli,
Office de guerre pour l'alimentation. Groupe de l'économie ménagère.

Elle avait ce don si rare de « moral courage » — le courage physique est beaucoup plus répandu! Mais avoir le courage qui affronte la désapprobation des voisins, qui ne se lasse jamais devant les échecs continuellement répétés, voilà de quoi être fière. Je sens que j'ai perdu une de mes meilleures amies et une des plus anciennes.

Margaret Corbett-Ashby.

Les institutrices, par la voix de Berthe Berney, ont ainsi exprimé leur reconnaissance:

« En ce qui me concerne, je ne pourrai jamais oublier tout ce qu'elle a fait directement ou indirectement, pour les institutrices genevoises.

Elle les a aidées, par sa plume, par sa parole, par sa présence dans nos commissions, dans la lutte pour l'obtention de l'égalité des salaires et la défense du droit au travail de la femme mariée.

Que son souvenir reste en bénédiction parmi nous ! »

Au Bébé
Vevey
Rue d'Italie
M. Pilet.
Maison spéciale de Laines
et Sous-vêtements dames et enfants

d'un art raffiné. Elle faisait partie de l'Oeuvre et à participé à maintes expositions ; la Confédération lui a acheté une œuvre. Elle a collaboré avec Alexandre Cingria à la décoration, costumes et accessoires, du *Roi David* de R. Morax et A. Honegger, à Mézières, en 1921 ; on lui doit les ravissants costumes de *Badourah* œuvre de R. Morax, jouée au Théâtre romand des Marionnettes à Lausanne, d'après des maquettes de H. Bischoff. C'était une femme très cultivée, d'une élévation d'âme, d'une finesse innée.

Les femmes dans les commissions.

Mme Henri Subilia-Thélin, à Lausanne, a été nommée par le Conseil d'Etat, membre de la commission cantonale de recours pour le régime transitoire de l'assurance-vieillesse et survivants.

Mlle Alice Golay, à Morges, a été appelée à la vice-présidence de la commission scolaire.

Mlle M.-L. Denoréaz, maîtresse ménagère à Aigle, a été appelée à faire partie de la commission qui étudiera la construction du nouveau collège de Bex.

Mme Kistler-Müller, de Brugg, infirmière diplômée de l'Ecole de Pérolles (Fribourg), a été nommée membre de la commission de l'Hôpital cantonal d'Aarau. S. F.

A la Bibliothèque du Tribunal fédéral.

Le Tribunal fédéral a nommé bibliothécaire à la place de M. Kiener, qui prend sa retraite, Mlle Marthe Jaccard, ancienne élève de l'Ecole supérieure des Jeunes filles de Lausanne, bachelière ès lettres, diplômée de l'Ecole sociale de Genève. Après un remplacement à la bibliothèque de la Société des Nations, Mlle Jaccard est depuis 1937 secrétaire des facultés des Lettres, de Droit et des Hautes Etudes commerciales de l'Université de Lausanne.

Dans la diplomatie.

Un des postes importants de la légation britannique à Washington est occupé par une femme, Mme Marguerite Spikes, comme « attaché pour les affaires féminines », pour faire la liaison entre la légation et les associations féminines dans le domaine de l'assistance, du secours aux enfants, de l'éducation, de la psychiatrie sociale, des problèmes économiques et du logement. Une belle tâche et qui offre de larges possibilités grâce à l'échange d'informations entre les deux pays. S. F.

L'Idée marche-t-elle à Genève ?

Deux commissions du Grand Conseil s'occupent en ce moment de questions féministes. L'une a pour objet le suffrage féminin, et il paraît qu'une majorité se dessine déjà en faveur de notre revendication. Les radicaux seuls y restent opposés, sous le prétexte que les jeunes filles de la Suisse allemande séjournant à Genève posséderaient ainsi un droit qu'elles n'ont pas dans leur canton — comme si l'on ignorait que pas moins de neuf cantons alémaniques s'attaquent au même problème !

L'autre commission aurait voulu changer la loi inique de 1937 qui oblige les femmes au service de l'Etat mariées à un fonctionnaire, d'abandonner leur poste. Le gouvernement, lui, voudrait limiter aux institutrices mariées le droit de reprendre leur travail — parce qu'il en manque ! Il est probable que le Grand Conseil se ralliera à cette proposition.

Si les femmes genevoises étaient électrices, elles ne se laisseraient pas faire, elles n'accepteraient pas de retourner à leur travail ou non au gré de ces messieurs : elles exigeraient la suppression pure et simple de cette loi.

Néanmoins, il y a progrès vers l'égalité civique entre hommes et femmes dans le canton de Genève, constate le quotidien socialiste bernois *Tagwacht*, et il poursuit: *Cela ferait plaisir à Mlle Emilie Gourd, la pionnière du mouvement féministe à Genève, qui vient de mourir ; sa moisson n'a pas été la dernière à lever. La reconnaissance pour ce qu'elle a fait s'est aussi manifestée de bien des manières lors de son décès.* D.

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior"
Marmites à vapeur
E. FINAZ-TRACHSEL
Boulevard James-Fazy 6